



Recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Le 15 mars 2015, l'Instance permanente sur les questions autochtones a tenu sa 10^e séance. À l'ordre du jour figuraient les recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Le 15 mars 2015, l'Instance permanente sur les questions autochtones a tenu sa 10^e séance. À l'ordre du jour figuraient les recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Le 15 mars 2015, l'Instance permanente sur les questions autochtones a tenu sa 10^e séance. À l'ordre du jour figuraient les recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Le 15 mars 2015, l'Instance permanente sur les questions autochtones a tenu sa 10^e séance. À l'ordre du jour figuraient les recommandations de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

Accréditation : Les médias peuvent obtenir des renseignements sur les activités de l'Instance permanente sur les questions autochtones en contactant le Secrétaire général de l'Instance permanente sur les questions autochtones au 1-877-975-2233 ou au 1-212-636-3434.

Pour les demandes relatives aux médias : Les médias peuvent obtenir des renseignements sur les activités de l'Instance permanente sur les questions autochtones en contactant le Secrétaire général de l'Instance permanente sur les questions autochtones au 1-877-975-2233 ou au 1-212-636-3434.

Pour contacter le Secrétaire : Les médias peuvent obtenir des renseignements sur les activités de l'Instance permanente sur les questions autochtones en contactant le Secrétaire général de l'Instance permanente sur les questions autochtones au 1-877-975-2233 ou au 1-212-636-3434.

Pour de plus amples informations : Les médias peuvent obtenir des renseignements sur les activités de l'Instance permanente sur les questions autochtones en contactant le Secrétaire général de l'Instance permanente sur les questions autochtones au 1-877-975-2233 ou au 1-212-636-3434.

